

## ESPLANADE

### ESPLANADE :

n. f. Terme qui dérive de l'italien spianare (aplanir). C'est un terrain aménagé devant une place forte ou s'étendant du glacis aux premières maisons de la ville. L'esplanade est également un terrain aménagé devant un édifice, une maison, pour en dégager les abords. C'est un terrain aménagé sur une hauteur, d'où l'on peut découvrir les environs (Le Robert).

**Grand terrain uni et découvert, artificiellement aplani devant un édifice important.**

Le terme « **esplanade** » trouve son origine dans l'ingénierie militaire du XV<sup>e</sup> siècle. Dès l'apparition de l'artillerie en Europe, les ingénieurs bâtisseurs de **fortifications** s'aperçoivent que le placement en hauteur des **citadelles** militaires n'offre plus l'avantage aux défenseurs. Au contraire, les assaillants peuvent dissimuler leur approche et celle de leurs pièces d'artillerie. Dès lors, les fortifications s'établissent en plaine, de préférence en terrains humides sans cohésion, moins praticables pour l'artillerie ennemie. Ces terrains sont aménagés et aplanis, afin d'avoir un espace plat et uni du glacis jusqu'à la limite de portée des projectiles des défenseurs (2) ou jusqu'aux premières maisons, si les fortifications étaient dans la ville (1/3). Le mot *esplanade* est composé d'*es-*, préfixe augmentatif, et de *planus*, « plan, uni ». Les premières esplanades sont donc des terrains vides, sans aucune valeur dans la vie civile, mais d'une grande importance pour la défense de la cité.

« Pour Vauban, aucune place n'est imprenable. [...] Une place forte n'est donc pas faite pour repousser l'ennemi mais bien plutôt pour le retarder dans sa progression. [...] Une esplanade à découvert sera donc nécessaire pour isoler la citadelle ou le quartier militaire, au cas où la défense serait poursuivie après capitulation de la ville. »  
Nicolas Faucherre

« C'est par la création de places monumentales que s'affirment les grandes esthétiques urbaines. On sait que, fonctionnellement, il en est de deux sortes : celles qui naissent de la croisée de plusieurs voies, les places-carrefours, et celles qui servent de vestibules à ciel ouvert à un monument, les places-parvis. Le Moyen Âge les avait généralement ignorées l'une et l'autre. La Renaissance nous fait assister à leur constitution. »  
Pierre Lavedan

Au début du XVIII<sup>e</sup>, l'art baroque français va trouver dans l'esplanade l'expression d'un espace public approprié aux besoins de ses principes esthétiques. L'esplanade permet d'atteindre ces sensations de domination d'un grand territoire et d'espaces infinis mettant en valeur de grandes **perspectives** et coïncide avec le principe de domination monarchique. L'esplanade désigne désormais un terrain plat et uni dégagant les abords des grands bâtiments institutionnels.

Les deux principaux exemples d'esplanade datant de cette époque ont été réalisés à Paris. L'esplanade de l'hospice des Invalides (1704-1720) (6) répond à un schéma proche de l'esprit baroque, un « pré pour la promenade », formant un encadrement visuel unique pour l'hôtel des Invalides, et l'esplanade du Champ de Mars (4) a été aménagée pour fournir un espace de manœuvre à l'École militaire.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les esplanades tombent en désuétude et n'ont plus l'importance acquise à la période monarchique : la

société bourgeoise de l'époque n'a pas besoin de cette manifestation grandiloquente de pouvoir.

C'est seulement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que ces grands espaces urbains retrouveront une utilisation sociale, lors des expositions universelles comme celle de 1889 à Paris. Le réseau des esplanades parisiennes (Champ de Mars, Trocadéro, Invalides) est alors un plateau unique pour accueillir les nombreux kiosques et pavillons de ces grands rassemblements temporaires (5). L'esplanade du palais du Trocadéro a été conçue à cette époque (1878) (7). Il sera transformé lors de la construction du palais de Chaillot en 1937 pour l'Exposition internationale des arts et techniques.

« Du point de vue de l'urbanisme, la percée centrale de 55 m (près de trois fois la rue Royale) rend à Paris une de ses plus belles perspectives en reliant par une terrasse de 120 m de largeur et de vastes degrés la place du Trocadéro à la Seine » (Le Figaro, 4 janvier 1936).

C'est à cette époque que les modèles français d'esplanade sont exportés à l'étranger

notamment à Washington, dont le plan, imaginé par l'architecte français Pierre-Charles L'Enfant, sera adopté en 1902 (8).

Au XX<sup>e</sup> siècle, Le Corbusier, chef de file du Mouvement moderne, expérimente l'esplanade à Brasilia en 1960 (9). L'esplanade devient le centre de la ville.

Les techniques constructives post-industrielles ont permis la construction de grandes **plates-formes**, base de l'urbanisme de dalle. Grâce à la superposition de plates-formes flottantes (dalles soutenues par des poteaux), la ville se structure avec de grands espaces urbains, répondant à la nouvelle conception de la vie urbaine, fondée sur le principe de séparation des flux piétons/véhicules.

L'esplanade de la Défense (11), réalisée en 1964, est une plate-forme de plus de 1 km de long, qui a permis d'obtenir un plain-pied donnant un usage urbain très animé.

Le XX<sup>e</sup> siècle voit modifier le statut des esplanades historiques : n'ayant plus d'utilité militaire, elles sont transformées en **parcs** (10), **places**, voire **jardins publics** (12), tout en gardant leur nom d'esplanade.

Par rapport à une place ou un parvis, l'esplanade reste un espace urbain hors échelle humaine, à la dimension des éléments qu'elle met en valeur : bâtiments, perspectives, etc.

V. BELVÉDÈRE, PARC, PARVIS, PERSPECTIVE MONUMENTALE, PLACE, PLAN RELIEF, TERRASSE.

